

FICHE REPERE

Médiation enfant-parent et l'accompagnement des jeunes les plus fragiles

Résumé de la thématique

Les actions de soutien à la parentalité visent à accompagner les parents en difficulté durable ou passagère dans leur rôle éducatif quotidien auprès de leurs enfants.

C'est le quatrième objectif des politiques familiales, à côté de l'encouragement à la natalité, la compensation des charges financières liées à la famille et la conciliation vie familiale/vie professionnelle. Selon le rapport le plus récent de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) publié en 2013 sur l'évaluation de cette politique, le soutien à la parentalité a touché, en 2012, environ 1 million de personnes, 150 millions d'euros (M€) ont été dépensés principalement par la branche Famille de la sécurité sociale (74 M€), la Mutualité sociale agricole (1 M€), les collectivités locales (entre 40 et 50 M€) et l'État (18 M€).

La politique de soutien à la parentalité passe par six dispositifs.

- **Les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP)**, créés en 1998, ont pour objectif d'aider les pères et mères de famille avec une double préoccupation : favoriser les échanges entre eux et leur permettre de mutualiser leur expérience (médiation familiale); faciliter l'accès à l'information et favoriser le contact avec des professionnels de l'éducation.
- **Les lieux d'accueil enfants/parents** sont des espaces conçus pour recevoir les jeunes enfants (jusqu'à 6 ans) accompagnés de leurs parents. Ils permettent aux adultes de se côtoyer, d'échanger, et aux enfants de se rencontrer pour jouer ensemble et se sociabiliser.
- **Les Points info famille (PIF)**, créés en 2003, sont des structures labellisées par l'État. Ils ont vocation à favoriser l'accès de toutes les familles à l'information et à simplifier leurs démarches quotidiennes en les orientant rapidement et efficacement vers les structures adéquates, en fonction de leurs demandes.
- **Les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS)** visent à soutenir des enfants et leurs parents pour favoriser la réussite scolaire et promouvoir l'égalité des chances (par exemple, par l'aide aux devoirs). Ils s'intègrent dans les projets éducatifs territoriaux et s'articulent avec d'autres dispositifs tels que le contrat éducatif local (CEL), le programme de réussite éducative (PRE), le REAAP et l'accompagnement éducatif initié par l'Éducation nationale. Les CLAS s'adressent aux élèves de l'enseignement des premiers et seconds degrés, sur l'ensemble d'un département.
- **La médiation familiale** vise à prévenir la rupture des liens familiaux et à favoriser la coparentalité, en aidant les personnes à trouver par elles-mêmes des solutions aux conflits qui les opposent.

- **Le lieu neutre** est un lieu de rencontre parents enfants dans toutes les situations de séparation (aide sociale à l'enfance, familles recomposées, famille suite à un divorce....) : lieu d'exercice du droit de visite pour maintenir ou rétablir les liens, entre les parents et leurs enfants dans des situations particulièrement conflictuelles. L'objectif est soit de permettre à la famille de se rencontrer dans un lieu sécurisant et «neutre» et de créer, maintenir le lien parent enfant afin qu'il puisse se construire, soit de restaurer le(s) parent(s) dans son (leur) rôle et, à terme, faire en sorte que les rencontres puissent avoir lieu en dehors de ce type de structure.

Fonds documentaire

1. Aide à la parentalité
 - Les avancés du droit de la famille, évolution des mœurs
 - Cours de droit net - droit de la famille
 - Famille et droit de l'enfant
 - Convention des droits de l'enfant
 - Autorité parentale, comment accompagner son enfant
 - Le droit à la famille, droits et devoirs de l'enfant
 - En quoi le soutien à la parentalité existe-t-il ?
 - Soutenir la parentalité pourquoi ? comment ?
 - La parole de l'enfant : vérité ?
 - Le conflit de loyauté
2. Ressources partenariales
 - Accompagnement à la parentalité et politique de la ville
 - L'aide sociale à l'enfance et ses missions
 - La protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)
 - Les attentes et besoins des parents en matière d'accompagnement à la parentalité
3. Accompagnement des jeunes en difficultés
 - Adolescents parents : une relation bousculée
 - Valoriser et accompagner les jeunes en difficultés
 - Accompagner le jeune en difficulté et sa famille
 - L'encadrement des jeunes en difficultés
 - La médiation les médiations outils indispensables de l'accompagnement familiale et individuel du jeune en difficulté
4. Ouvrages :
 - Le temps des médiateurs de Jean François SIX
 - Conflit : Mettre hors-jeu la violence de Bayada Bernadette, Bisot Anne-Catherine, Boubault Guy, Gagnaire Georges